L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 DÉCEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 24 DECEMBRE 1885

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Achetez vos bonbons à 75 cts. la livre, vos fruits cristallisés à 60 cts. chez Adolphe Lemanne, confiseur, rue Royale. Voir son annonce.

VENTES DE CE JOUR.

Par My Stern & Co., à leur salle d'encan bottes, souliers et brodequins.

Par Spear & Escoffier—Continuation de la vente au magasin de prêts de J. Anglade, coin Conti et Bourbon—tous les gages forfaits.

Les compagnies de chemins de fer et l'Exposition de la Nlle-Orléans.

Nous ne sommes pas de ceux qui, de temps à autre, jettent sur notre Exposition un regard indifférent et se préoccupent peu de son succès ou de ses revers.

C'est là, au premier chef, une grande entreprise, qui doit avoir sur notre avenir une puissante influence. Il ne faut jamais perdre de vue le but qu'elle poursuit: la création de relations commerciales entre la Nouvelle-Orléans et l'Amérique Centrale ainsi que l'Amérique du Sud, là où elles ne sont pas établies, et la multiplication des anciennes, là où elles ont déjà un commencement d'existence. Il n'est aucun de nous qui ne soit possédé de ce désir, qui est partagé, non seulement par nos campagnes, mais par les Etats environnants et par toutes les populations de la Vallée du Mississipi, éminemment intéressés à son heureuse réalisation. Nous ne connaissons pas de meilleur moyen d'y arriver qu'une Exposition comme celle que nous avons en ce moment. C'est une vérité reconnue si universellement, elle est devenue un lieu commun si rebattu, qu'il serait puéril, ridicule même, d'y insister. On ne prêche pas des convertis.

Ce ne sont pas seulement les populations qui y sont intéressées, mais aussi, mais surtout, les grandes entreprises de transport, par eau et par terre—notamment, les compagnies de chemins de fer. Nous ne perdrons pas notre temps à le leur démontrer; elles le savent aussi bien et mieux que nous. Il est trop évident qu'elles n'ont qu'à gagner au développement du trafic sur chacun des points que traversent leurs lignes et, principalement, dans les grands centres où leurs voies de communication aboutissent.

Or, nous sommes le terminus le plus important de tous les réseaux du Sud. On ne nous contestera pas cela, nous osons le supposer. Ce n'est pas sans raison que l'on a fait converger à la Nouvelle-Orléans tant de lignes de steamships, de steamboats et de chemins de fer. Nous savons bien que l'on ne spécule point par dévouement, et nous ne faisant pas un crime à ces corporations de viser, avant tout, à leurs bénéfices, mais encore est-il bon qu'elles comprennent la situation et ne commettent pas la double maladresse de nuire au public en se nuisant à elles-mêmes. Il n'est pas besoin d'être un financier habile ou un gros négociant, pour savoir que l'on fait plus de bénéfice à vendre trois ou quatre cents objets à dix sous que cent à vingt sous. Le dernier des petits marchands connait cette loi élémentaire du commerce et la met tous les jours en pratique; c'est elle, d'ailleurs, qui dirige tout le monde économique moderne.

Ce que nous disons ici est tellement tombé dans le domaine le plus vulgaire, que la réduction des prix sur les lignes de chemins de fer est devenue une coutume régulière, une sorte de règle établie à laquelle les compagnies se conforment spontanément, sans qu'on ait besoin de stimuler leur zèle, de faire appel à leurs expérience économique.

Au Sud comme au Nord, en Amérique comme en Europe, aussitôt que l'on annonce une grande fête publique, l'ouverture d'une Exposition, il s'organise des trains de plaisir, à prix réduits, qui deviennent, pour le gros des populations, des tentations irrésistibles. Il n'est pas d'homme si économe, si calculateur qu'il soit, qui ne dépense pas plus facilement, un dollar, en quatre versements différents, que cinquante sous en une seule fois. C'est une faiblesse, peut-être, mais elle date du berceau de l'humanité; loin de nous en corriger, nous y cédons tous les jours davantage; jamais elle n'a été si universelle qu'à l'époque où nous vivons, et quiconque sait l'exploiter, est sûr de faire fortune. Enfin, cela crée une habitude de sortir de chez soi qui dégénère, bientôt, en besoin, en une nécessité, à laquelle il est impossible de se soustraire Il en est de la manie des déplacements comme de celle de la boisson. Qui a voyagé, voyagera.

Rappelons nous, maintenant, que l'ouverture de notre Exposition a eu lieu, le 10 novembre. Voilà bientôt six semaines qu'elle se traine un peu dans l'abandon. Nous entrons dans la période des fêtes; elles ne discontinueront pas pendant près de trois mois. La métropole du Sud offre tous les ans, à cette époque, une foule d'attraits à l'étranger. Cette fois-ci, comme l'hiver dernier, il y a la tentation toute-puissante de l'Exposition. Les campagnes, les villes voisines, les Etats de la Vallée, ceux du Sud-Ouest et du Sud-Est, surtout, brûlent du désir de visiter cette Nouvelle-Orléans qui ne ressemble à aucune cité des Etats-Unis, qui, placée à l'extrémité du pays, au bord du Golfe du Mexique, a, cependant, une allure cent fois plus européenne que bien d'autres qui assises sur les côtes de l'Atlantique, n'ont, pour ainsi dire, qu'à tendre le bras pour pouvoir serrer la main à leurs vis-à-vis d'outre-mer.

Les compagnies sont parfois d'aimables tentatrices auxquelles il est doux de céder. De tous les péchés mignons, les voyages sont, assurément, le plus innocent, et si l'on voulait bien les envisager au point de vue de l'utilité qu'ils procurent, il serait facile de les métamorphoser en actes de vertu. Que les compagnies de chemins de fer ne craignent donc pas de jouer leur rôle de séductrices; ce n'est pas nous qui le leur reprocherons. Plus elles feront tomber de victimes dans leur piège, plus nous les féliciterons. C'est leur intérêt plus que le nôtre d'en agir de la sorte, et ce n'est pas nous qui, dans cette circonstance, tenons la sébile.

Nous apprenons, d'ailleurs, une bonne nouvelle. L'Illinois Central a commencé, dès hier, 23, à transporter les voyageurs qui se rendent à la nouvelle Orléans au taux très réduit d'un cent le mille. Le Louisville et Nashville en fait autant, à partir de demain. Ce régime ne durera malheureusement que huit jours; c'est, nous dit-on, un essai. Nous espérons qu'il réussira au-delà de nos souhaits, au delà des prévisions des deux compagnies, et que ces dernières se décideront à prolonger cette période pendant les deux mois qui vont suivre—mois de fêtes et de plaisir, mois d'attractions et de distractions, mois privilégiés dans toutes les villes du monde et, spécialement, à la Nouvelle-Orléans où ils ont un éclat, un brio qu'on ne retrouve nulle part aux Etats-Unis.

Voici les grands jours de l'Exposition arrivés; les étrangers vont affluer et les fêtes se succéder rapidement. C'est pour la métropole du Sud l'occasion de se montrer. Espérons qu'elle s'élèvera à la hauteur de la circonstance.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL.

Voici une société de bienfaisance, la plus nombreuse peut-être, la plus opulente qu'il y ait en ce genre, aux Etats-Unis; elle compte à peu près 1500 membres; elle a même, cette année, dépassé ce chiffre; elle étend ses bienfaits sur plus de 6000 personnes; elle s'est faite grande propriétaire; elle s'est construit un château pour asile, et chacun de ses sociétaires peut se promener fièrement autour d'un vaste îlot et se dire, asile, résidences, magasins, jardins de plaisance—tout cela est à moi. Vienne la maladie, les soins du médecin et les médicaments du pharmacien me sont assurés. Au besoin, l'asile m'offre un lit plus confortable que le mien. Vienne l'infirmité, j'ai là une retraite assurée pour les quelques jours qui me restent à vivre. Vienne la mort même, j'aurai des funérailles convenables, une tombe pour y reposer mes pauvres vieux os usés par le labeur et les années, et du pain pour ceux que je laisse après moi.

Mais, pour en arriver là, que d'économie, que d'ordre il a fallu dans l'administration! Sous ce rapport, la Société Française de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans est un véritable modèle; elle a taillé dans le roc, coupé dans le vif, retranché toute dépense qui n'était pas nécessaire; elle ne livre rien au plaisir, elle ne sait ce que c'est que sacrifier au dehors, à l'apparat.

Il ne se dépense pas chez elle un sou dont elle ne se rende compte. On peut jeter un coup d'œil sur le rapport annuel que nous publions, ce matin, pour se convaincre de la vérité de ce que nous avançons.

Nous avons déjà dit que c'est la Société de Bienfaisance la plus nombreuse qu'il y ait aux Etats-Unis; en voici la preuve:

A la fin de 1884, elle se composait de 1429 membres. Elle a fait, depuis, 146 admissions, ce qui a porté le chiffre des sociétaires à 1575: mais par suite de décès, de démissions ou de disparition du rôle pour une cause quelconque, elle en a perdu depuis 119. Le personnel est donc, en ce moment, de 1456, chiffre que n'atteint aucune société mutuelle, à la Nouvelle Orléans.

Les recettes de l'année qui finit se sont élevées à $17,467,32 et les dépenses, à $16,215,79 ce qui laisse un reliquat en caisse de $1,251, 53 cents.

Voici d'autres chiffres qui donnent une idée du bien qu'elle fait et des secours qu'elle accorde à ses membres. Elle a, durant l'année qui vient de finir, délivré, en bons de secours, une valeur de $2,356,75; en médicaments, la somme de $4,463 et en service de médecins, $1703.

Nous devons ajouter qu'au superbe et vaste asile qu'elle s'est construit rue Ste Anne, elle peut recevoir un nombre considérable de malades qui sont admirablement logés et entourés de soins minutieux.

Pour plus de sûreté, pour plus d'économie, elle a annexé à l'Asile une pharmacie où l'on ne trouve que des médicaments de premier ordre. On a pu ainsi y préparer 709 ordonnances envoyées par les différents médecins du dehors, sans compter celles du service intérieur.

Dans ce service intérieur qui est, depuis 19 ans, sous la direction du Dr J. Touatre, il a été reçu 131 malades dont le séjour fournit un total de 3258 jours. Le même Docteur, dont il est de notre devoir de signaler ici le dévouement à la société, a établi, depuis longtemps, un service de consultations qu'il donne, tous les matins, aux sociétaires qui lui ont accordé leur confiance.

Chaque année, ces consultations, données à titre gratuit, s'élèvent au nombre de 600 à 700, quelquefois davantage.

Nous citons simplement le fait, laissant au public le soin de le commenter.

Dans le service extérieur du Dr Roaldès — partie supérieure de la ville — il a été soigné 661 malades.

Dans celui du Dr. Mioton, partie inférieur de la ville—1358 malades ont reçu les soins du Dr. et les médicaments du pharmacien. Le Dr. Renshaw, qui fait le service des abattoirs a dû visiter 231 patients.

Tout cela fait un total de 2321 malades ayant reçu les soins des quatre docteurs de la société et obtenu les médicaments du pharmacien. De pareils chiffres font le plus grand honneur à l'Association. Le public peut juger des services qu'elle rend, des secours qu'elle accorde, du bien qu'elle fait.

Nous devons donner ici le résultat des élections annuelles qui ont eu lieu dernièrement. Le service administratif se compose ainsi qu'il suit:

Président M. Jos. Leblanc; Vice-Président, L. Revol; Trésorier, F. Laplante. MM. P. Bougot et A. Griffo forment le Comité des Finances.

Voici la liste des membres du comité de secours: MM. J. B. Junqua, S. Toujouse, P. Bachou, J. B. Henry, J. B. Lausers.

L'administration a nommé médecins de la société, pour l'extérieur les Drs B. Berge — partie supérieure de la ville — E. Dupaquier — partie inférieure — E. G. Renshaw — abattoirs.

Notre devoir, en terminant, est de rappeler que le gouvernement français, touché des longs et dévoués services de M. Jos. Leblanc, qui, depuis près de 30 ans, comme administrateur, comme membre et président du comité de secours, comme vice-président et, enfin, président de la Société, n'a cessé de lui consacrer son temps et ses forces, s'est empressé de lui envoyer, l'an dernier, une médaille de première classe.

Ajoutons enfin que la Société va recevoir du gouvernement de la République un magnifique drapeau, en reconnaissance des services rendus par elle aux équipages des bâtiments français, lors de leur séjour dans notre port.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—M. H. V. Garidel, coureur de la Banque des Citoyens, déclare avoir touché la moitié du gros lot de Cinq mille cinq cents piastres revenant au porteur du billet de combinaison, portant les Nos. 41—54—63, classe C. Le montant ci-dessus a été gagné au tirage du 22 décembre et a été promptement soldé. La personne ainsi favorisée par le sort n'avait dépensé que 50 cents pour son billet; elle l'avait acheté au bureau de Jas. Benton, 80 rue Gravier.

Ce soir à l'Opéra, Le Jour et la Nuit.

E. Himbert.—Rien n'est plus tentant que toutes les bonnes choses qui s'étalent à l'envi sur les rayons et dans les vitrines de la maison Himbert, à l'angle des rues Royale et St. Louis. Pâtissier et charcutier hors de pair, M. Himbert, dont la réputation est trop favorablement et trop anciennement connue pour qu'il en soit dit un mot ici, invite tous les familiers de son établissement à venir admirer, à venir goûter des yeux, pour les goûter ensuite plus tard, ses excellents fruits français, marrons glacés, galantines truffées, pâtés de gibiers.

Krug Sec.

Les goûts sont personnels; ils ne se discutent pas, et voilà pourquoi il y a une si grande variété dans le monde entier. Quelle gamme la fantaisie n'a-t-elle pas parcouru depuis que le monde est! ne la voyons-nous pas tantôt dans sa période ascendante, tantôt dans sa période descendante; et, Dieu bon! dans cette dernière n'a-t-elle pas provoqué le rire bien des fois. Mais si dans le domaine de l'imagination on arrive à ces différences d'opinions, il n'en est pas ainsi dans le domaine des sens; celui du goût par exemple, où le témoignage des hommes à quelle que nationalité qu'ils se réclament, est toujours resté immuable. A l'appui de cette vérité, citons entr'autres vins de la Champagne, le Krug Sec, vieille connaissance des viveurs à laquelle ils sont toujours demeurés fidèles, qui ne festinent pas sans l'avoir sous les yeux, dans leurs coupes.

Le Krug sec, on en conviendra, a une vogue solidement assise dans les pays d'outre-mer, en Europe, surtout; la raison en est simple: c'est parceque c'est là qu'il se fabrique. Mais que nos dégustateurs se rassurent, ils en auront désormais à volonté; une de nos maisons de commerce les plus connues, la maison Bassetti & Xiques, rue Decatur, 67 et 69, vient de se charger du soin d'en répandre l'usage au Sud où les connaisseurs en vins et en liqueurs sont nombreux.

Certes, ces messieurs tenteront tout, possible et impossible, pour introduire sur toutes les tables ce vin excellent, au parfum, au bouquet exquis, qui réjouit les palais les plus délicats.

La maison Krug & Cie., de Reims, enverra de ce vin Krug sec à ses agents de New-York, qui, eux, ont confié leurs intérêts en Louisiane à nos voisins et amis, MM. Bassetti & Xiques, des importateurs jouissant d'une réputation légitimement acquise par un travail assidu de bien des années, et par la loyauté qui caractérise la moindre de leurs relations avec le public.

Nous engageons donc familles, hôteliers, restaurateurs, à se pourvoir de Krug Sec chez ces messieurs qui d'ores et déjà en ont un vaste stock en magasin. Une annonce qu'on lira plus loin dit que le Krug en paniers ne s'importe plus aux Etats-Unis; qu'il est avantageusement remplacé par le Krug Sec en question, égal, sinon supérieur aux vins mousseux les plus renommés.

Lettre de Paris.

(Correspondance particulière de l'ABEILLE.)

Paris, 10 décembre 1885

LA LAÏCISATION DES HOPITAUX.

Si le Conseil municipal de Paris est en train de se couvrir de gloire, je vous en laisserai juges. Il achève, actuellement, la campagne d'expulsion des religieuses des trois derniers hôpitaux dont elles n'avait pas encore été chassées. L'hôpital des Enfants—Assistés et les hospices Laennec et Cochin.

La laïcisation de ce dernier hôpital soulève, tout particulièrement, un certain nombre de protestations. Tout d'abord, l'administration de l'Assistance publique, dont ressortent les services hospitaliers, s'est vu intenter un procès par M. Denys Cochin, conseiller municipal conservateur,—*rara avis*—et le plus proche descendant de l'homme de bien qui légua, sous Louis XVI, à la ville de Paris, les terrains et les bâtisses qui sont devenus depuis l'hospice Cochin.

Son grand oncle, M. Jean Denys Cochin, curé de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas, donna, par testament, en 1781, à la municipalité, l'emplacement sur lequel est situé l'établissement qui a gardé son nom, et avec leur lingerie et leur mobilier un certain nombre de bâtiments, déjà affectés à la réception des malades. Il mit pour conditions à ce legs que l'aîné des descendants de sa famille ferait, de droit partie, du conseil d'administration de l'hospice et qué les services de cet hôpital seraient confiés aux Sœurs de la Miséricorde, qu'il y avait, du reste, déjà installées. Des lettres patentes royales consacrèrent la validité de ce legs et de son acceptation par le conseil des échevins de l'époque.

Il faut dire que, jusqu'à hier, le vœu de l'abbé Cochin avait été fidèlement respecté. La Commune de 1793 n'avait, pourtant pas, un respect exagéré pour les paperasses de l'ancien régime. Et cependant, au plus fort de la tourmente révolutionnaire, dans les plus sombres jours de la terreur, la cornette blanche des sœurs ne fut point chassée de ce faubourg Saint-Jacques ancien asile des jansénistes et dont Pascal disait, cent ans plutôt:" vérité en deçà, erreur au delà" .... La reconnaissance populaire fut, pour les Sœurs, le rempart le plus puissant. Aujourd'hui, les Béotiens du Conseil municipal font, sans doute, comme Figaro, profession d'êtres bien supérieurs aux événements. En vain leur objecte-t-on qu'à l'hôpital Cochin notamment, les sœurs ont rendu, depuis 104 ans, les plus grands services:

—"D'abord, nous ne l'accordons pas, répondent-ils. Et puis, à notre époque, les ordres monastiques sont une anomalie qui doit disparaître. Aussi nous voulons laïciser."

—"Mais les sœurs coûtent beaucoup moins cher que les infirmières laïques, tout en apportant au service une somme de dévouement supérieure. Avec elles, au moins, le Conseil municipal n'aura pas à solder pour quelques centaines de mille francs de frais supplémentaires, affectés à des boissons cordiales et alcooliques."

—"Qu'importe? La ville de Paris est assez riche pour payer le pousse-café de ses garde-malades. Nous laïciserons."

"Mais le Conseil municipal va contre le vœu des assistés eux-mêmes. A l'hôpital Cochin, 162 malades sur 167 ont signé une pétition demandant le maintien des Sœurs."

"Ces malades n'étaient pas libres. Ils cédaient à la tyrannie des cornettes blanches. Aussi nous laïcisons."

—"Cependant, voici une liste de gens assurément compétents en fait de services hospitaliers. Elle se compose des 107 premiers médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris. Parmi ces princes de la science, quelques uns sont connus pour leurs sentiments "anti-cléricaux." Et pourtant tous sont unanimes à demander au ministre de l'Intérieur le maintien des Sœurs dans les hospices."

—"Ces soi-disant grands médecins n'agissent ainsi que pour plaire aux gens du monde, aux malades riches de leur clientèle. Et d'eux tous, ce n'est pas princes de la science, c'est princes de la finance qu'il faut dire. Du reste, il est maintenant trop tard. Nous avons laïcisé."

Et, en effet, quoiqu'elles aient demandé un délai au préfet de la Seine pour attendre le résultat du procès intenté à la Ville par M. Denys Cochin, ou la réponse du ministre de l'Intérieur à la pétition des médecins et chirurgiens des hôpitaux, les Sœurs de la Miséricorde ont été sommées d'avoir à évacuer, le 31 décembre à midi, les locaux de l'hôpital Cochin.

J. MICHEL.

Nous publierons, demain, une seconde lettre que M. J. Michel nous adresse, de Paris, à la date du 10 décembre.

Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

Le Jour et la Nuit.

La deuxième représentation ce soir, à l'Opéra.

Grouchy & Domecq—On trouvera à la confiserie de ces messieurs au coin des rues Canal et Baronne, un très vaste assortiment de sucreries fines, telles que: dragées, chocolat, fruits, le tout de la meilleure provenance. On y trouvera aussi une fort jolie collection de cartonnages et de boîtes de fantaisie convenables comme cadeaux de Noël ou de Premier de l'An.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, Louisiane, du 19 décembre:

La Rivière Rouge est très basse.

—La Foire de Moreauville et celle de Mansura, au bénéfice de l'Eglise catholique, ont produit $503.35. Le Rév. Chaurin est enchanté du résultat.

—Nos écoles viennent d'ouvrir et le Bureau qui les dirige s'est assemblé. Il nous semble qu'il devrait recommander l'enseignement du français dans certaines localités. Il y a bon nombre de familles, parmi nous, où l'on ne dit pas un mot d'anglais, où les parents le comprennent à peine. Les enfants de ces familles sont forcés dans nos institutions, de ne point parler leur langue maternelle. N'y a-t-il pas quelque chose d'odieux dans une semblable mesure? Nous demandons que les directeurs d'écoles fassent apprendre le français dans les localités où cette langue domine. En cela, nous sommes d'accord avec la Constitution qui dit, article 226: "le Français pourra être enseigné dans les écoles, pourvu que cet enseignement n'occasionne aucune dépense additionnelle." Nous n'avons pas du tout l'intention de faire négliger l'étude de l'anglais, mais nous tenons à ce que les enfants de ceux qui aiment et révèrent la langue de leurs pères, qui est restée la langue maternelle de la population franco-américaine, apprennent à la parler et à l'écrire correctement. Le Français ne doit pas disparaitre de notre pays.

—En vertu d'une pétition d'un dixième des propriétaires de la paroisse, le juri de police est forcé, par la loi municipale, de soumettre au vote de la population la question de savoir si l'on doit ou non, percevoir une taxe additionnelle pour les ponts de la localité. Le nombre voulu de signatures a été obtenu. Il faut donc que le scrutin soit ouvert le plus tôt possible. Si la majorité se déclare en faveur de la taxe, les travaux commenceront immédiatement, et la paroisse en tirera d'énormes avantages, Si le vote est contraire, sachons le vite, afin que nous puissions prendre d'autres mesures pour remédier au mal.

—Nous avons bon nombre de voyageurs dans nos hôtels, qui font maintenant de l'argent.

La *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, Louisiane, du 19 décembre:

Notre localité a été très animée, cette semaine; il nous était venu beaucoup de monde du dehors, pour assister à la Foire qui se donnait dans la bâtisse Voinche. Les tables ont été encombrées, tout le temps. En comptant le produit de la vente de plusieurs objets envoyés de la Nouvelle-Orléans, le bénéfice net s'élève à $400. Nous félicitons les dames qui s'étaient mises à la tête de la fête, du brillant succès qu'elles ont obtenu.

—Marié, par le Rév. Chaurin, M. E. N. Gullom à Mlle Marie Dupuy, tous deux de notre localité.

M. de Cassagnac va fonder avec ses anciens collaborateurs du *Pays*, un nouveau journal bonapartiste ayant pour titre l'*Actualité*.

C. LAZARD & CIE.,

Coin des rues Canal et North Peters,

OFFRENT MAINTENANT A DES PRIX ÉNORMÉMENT RÉDUITS UN IMMENSE Assortiment de Vêtements d'Automne et d'Hiver, Chapeaux et Linge de Dessous pour Hommes, Jeunes-Gens et Enfants.

Echantillons pour mesures expédiés par la malle, sur demande. Ordres de la campagne sollicités. 11 oct—1an—dim mar jeu sam

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

CHRISTMAS ON WHEELS.

Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,

162 RUE GRAVIER.

BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC.

19 juil 85—1an

NOEL! **G. T. SCHILLING,** NOUVEL AN!

159 .... RUE DU CANAL 159

Nous invitons particulièrement les dames à venir visiter notre exposition. Elles y trouveront un magnifique assortiment d'objets de toutes sortes, depuis le prix le plus minime jusqu'au plus élevé.

—SPÉCIALITÉ EN—

MAROQUINERIE, BINBLOTERIE, NÉCESSAIRES, PARFUMERIE, EVANTAILS ET CHEVEUX.

—ORNEMENTS EN—

BRONZE, BISCUIT, MAJOLIQUES, PORCELAINE, FAIENCE, BARBOTINE, TERRE CUITE, VERRE DE BOHÈME ET DE VENISE.

159 .... RUE DU CANAL 159

SE HABLA ESPANOL. FALHA-SE PORTUGUES. SI PARLA ITALIANO.

13déc—1m—dim. mar. jeu. PP

Le Conseil municipal de Paris a enfin, décidé, après une longue et vive discussion, la création d'une Bourse des marchandises. C'est un événement dont l'importance n'échappera à personne, car la création de la Bourse de commerce entraînera, immédiatement, l'ouverture de chantiers pour 25 millions de travaux.

M. le directeur des travaux, interrogé sur ce dernier point, a déclaré qu'il sera possible, dès le mois de février, de commencer les démolitions et de mettre à la disposition de l'entrepreneur la Halle aux blés.—On sait que l'opération comporte aussi la construction de deux nouveaux pavillons des Halles centrales.

M. Dautresme, ministre du commerce de France, vient de renvoyer à l'examen du Conseil d'Etat un projet de loi, qui avait été présenté à la Législature précédente, en vue d'assurer la salubrité et la sécurité du travail dans les établissements industriels.

Le ministre a pensé que ce projet devait être examiné concurremment avec les projets de loi sur la réorganisation des conseils d'hygiène et sur les logements insalubres, dont le Conseil d'Etat est déjà saisi, et avec lesquels il a les rapports les plus étroits.

Sur la demande du ministre du commerce, l'examen de ces importants projets va être poussé activement par le Conseil d'Etat.

Décédé hier soir, à sept heures, à l'âge de 7 ans, HERMANN DEBUYS, fils de Wm Debuys et de Nathalie Mercier. Les amis et connaissances des deux familles sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi funèbre partira de la résidence des parents, 107 rue d'Orléans, entre les rues Bourgogne et Remparts. Clergé de la Cathédrale St-Louis.

Décédé, mercredi, 23 décembre 1885, à 7 heures 45 minutes du matin, OVIDE CASIMIR BLANDIN, à l'âge de 15 mois et 23 jours, fils d'Ovide C. Blandin et de Carrie T. Desdunes. Les amis et connaissances des familles Blandin et Desdunes sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu CETTE APRÈS-MIDI à trois heures et demie. Le convoi funèbre partira de la résidence des parents, 101 rue des Français.

Salle de l'Association de Bienfaisance Nouvelle Lusitane.—Coin Dauphine et Champs-Elysées.—Nouvelle Orléans, Lne., 24 décembre 1885.—Les officiers et les membres de la susdite Association sont respectueusement requis de se réunir à leur salle, aujourd'hui, JEUDI, à 2 1/2 h. p. m., pour assister aux funérailles de feu leur frère, membre et fondateur, D. RIELMANN.

Par ordre de CHAS. CAMILLER, Président.

E. G. SANDER, Secrétaire.

24déc—1f

PICKWICK CLUB BUILDING,

No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Barcelone par la voie de la Havane.

Ligne de vapeurs Pinillos Saenz & Co.

Pour BARCELONE, voie de la HAVANE,

Le magnifique steamer en acier,

MIGUEL M. PINILLOS,

neuf, rapide et à grande puissance, est attendu ici et partira pour les susdits ports vers la fin du mois de janvier.

Pour le fret, s'adresser à G. CORRAL & CIE., 57, rue de la Douane.

24déc—1m

A. N. TOURNÉ,

19 .... RUE ROYALE 19

A l'honneur d'annoncer aux familles qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment de choix de **groceries fines**, tels que:

Saucissons de Lyon et de Boulogne.

Vins fins, blanc et rouge des meilleures marques.

Fruits au jus, Fruits à l'eau de vie.

Patés truffés, Foie et assortis en ferblanc et terrines.

Liqueurs fines, Marie Brizard et Chauvet.

Chocolats Ménier—Confitures et Gelées de Paris.

Petits Pois, Champignons, Cêpes, Secs, à l'huile et au naturel.

Capres, Cornichons, Olives farcies, au sel, d'Espagne et de France.

Saucisses truffées, Thon à l'huile, Maquereaux sans arêtes.

Sardines, les meilleurs marques, sans arêtes ou autres.

Truffes et 1 élures de Truffes.

Petites Pâtes de Gênes, Tapéoca, maison Groult jr. de Paris.

Huile Vierge.

Prunes D'Ente

en ferblanc de 25 à 30 lbs. Boites fantaisie et jarres.

Bonbons, Fruits Crystallisés, Qualités supérieures.

On trouvera toujours en magasin un assortiment de tous les Fromages reçus régulièrement toutes les semaines.

Les Vins de Californie, une spécialité de la maison.

Les marchandises sont délivrées sans frais.

13 déc—13. 15. 20. 24. 27. 31.

Baisse! Baisse!!

Réduction Extraordinaire.

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

Assortiment immense et varié,

Élégance, Solidité et Finesse.

500,000 Paires de tous genres

Seront vendues sans réserve ou limite.

AU COIN

Ste-Anne et Royale.

Nota.—Afin d'opérer d'urgentes réparations au local du coin Ste-Anne et Royale, l'immense stock de cette maison populaire sera offert à des prix tellement réduits que les personnes ayant besoin de chaussures trouveront un avantage sans pareil en allant

Au coin Ste-Anne et Royale.

La vente durera 40 jours seulement.

29 nov—1 m Mar. J. S.

Avis.

$4,505.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1885.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement la moitié du billet de combinaison Nos 41, 54, 63, Classe 303, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Quatre Mille Cinq Cent Cinq Piastres, le mardi, 22 décembre 1885; le dit billet ayant coûté la somme de cinquante cents, au bureau de Jas Benton, 80 rue Gravier, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

H. V. GARIDEL.
Coureur de la Banque des Citoyens.

24 déc—1f PP

Rapport annuel, 1885.

MM. les Sociétaires,

Le Conseil d'administration dont le mandat expire ce jour (29 novembre) a l'honneur de vous soumettre le résumé de ses travaux

L'année dernière l'Administration faisait ressortir l'honneur qui avait rejailli sur notre Société, dans la personne de notre Président, que le gouvernement français avait récompensé pour ses longs services.

Aujourd'hui, elle vous annonce que c'est à la Société, elle-même, que l'honneur est réservé. Sous peu, nous recevrons un drapeau aux couleurs nationales, présenté par le gouvernement de la République Française.

Rapport du Comité de Finances.

Le 30 novembre 1884. La balance en caisse était de	$ 1 281 07
Reçu depuis pour quotités	13 238 00
Reçu pour 108 admissions payantes.	550 00
Reçu pour loyers	888 00
Produit du bal	1,437 00
Divers	73 25
Total général des recettes	$17 467 32

Dépenses à déduire:

495 Bons de secours	$2,356 75
Eclairage et chauffage	216 65
Réparations, asile, maison et tombeaux	467 99
Médicaments	4,463 58
Médecins	1,703 00
Gardien	3,214 70
Collecteur	1,494 00
Secrétaire	300 00
Funérailles	636 50
Annonces, frais de bureau, impressions	136 78
Fournitures pour l'asile	165 65
Taxes, assurances, water-works	351 14
Bal	650 15
Succession, remboursement	8 10
Rapatriement d'un sociétaire	51 00
Total général des dépenses	$16,215 79
Balance en caisse, ce jour	1,251 53

Caisse de Bienfaisance.

1884, novembre 25, balance	$331 66
1884, novembre 29, même balance	331 66

Rapport du Comité d'Admission.

Le 30 novembre 1884. La société se composait de	1,429 membres	
Admis depuis	146 total 1,575 membres	
Sur lesquels il faut déduire:		
Démissionnaires	6	
Décédés à l'asile	12	
Décédés à domicile	13	
Rayés	87	
Rapatrié aux frais de la Société	1	119
Laissant un effectif de		1,456 membres

Classés ainsi qu'il suit:

Pensionnaires à l'asile	6
Exempts de quotités	14
Membres honoraires	19
Veuves de sociétaires	120
Fils de sociétaire	150
Actifs	1,147
total égal	1,456 membres

Plus: 6 orphelins de père et de mère.

Rapport du Comité de Secours.

Nous avons distribué à nos Veuves, à nos Orphelins et à nos Sociétaires dans le besoin 495 bons de secours, tous payés en monnaie courante, représentant la somme de $2,356 75.

Nous avons enregistré 65 mortalités, ainsi réparties:

Sociétaires	25
Epouses	9
Enfants	31 total 65

Nous avons à l'Asile 6 sociétaires, vieillards ou infirmes, entretenus aux frais de la Société, incapables de pourvoir à leurs besoins; plus 14 Sociétaires exempts du paiement de la quotité mensuelle, jouissant de tous les droits et privilèges de la Société et 6 orphelins.

Service médical,

Asile: Le docteur J. Touatre, Chevalier de la Légion d'honneur, à qui est confié ce service, depuis 19 ans, sans interruption, a donné ses soins à 131 malades, qui y ont séjourné 3258 jours.

Il y a eu 12 décès: Sur ces 12 malades décédés 3 y ont été apportés à l'agonie, 1 deux heures avant la mort, 8 de maladies chroniques incurables, 1 d'un coup de pierre, reçu à la tête.

Depuis 19 ans que le Dr Touatre est médecin de l'Asile, il a toujours donné à titre gracieux et pour le bien de la Société, des consultations tous les matins, avant la visite, aux sociétaires qui venaient les demander. La moyenne des consultations données, tous les ans, a été de 600 à 700, et tous ces sociétaires malades sont sortis de l'Asile, pourvus de médicaments préparés dans notre pharmacie.

Parmi ces consultations, il y en a qui ont été suivies d'opérations chirurgicales très délicates et parfaitement réussies.

En plus: l'Asile a délivré 700 ordonnances des différents docteurs de la Société

A domicile:

Le docteur F. de Roaldès à qui est confié le service dans les limites de la partie supérieure de la ville a donné ses soins à 661 malades.

Le docteur E. J. Mioton qui est chargé du service dans les limites de la partie inférieure de la ville, a également donné ses soins à 1398 malades.

Service des Abattoirs: 231 malades ont reçu les soins du docteur S. G. Renshaw.

En récapitulant le nombre de malades qui ont reçu les soins aux frais de la Société, nous trouvons le chiffre de 2321.

Exercice 1885-86.

Le service administratif pour le présent exercice est composé ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection faite le 29 novembre 1885:

Président: M. J. Leblanc, coin St-Philippe et Decatur.

Vice-Président: M. J. L. Revol, coin Chartres et Conti.

Trésorier: M. F. Laplante, 269 Nord-Remparts.

Comité de Finances.

M. P. Congot, 363 rue des Ursulines.
M. A. Griffo, 297-99 rue Royale.

Comité de Secours.

M. J. B. Junqua, 97 rue Bienville.
M. S. Toujouse, 74 rue Melpomène.
M. P. Rachou, 294 rue des Ursulines.
M. J. P. Henry, 284 rue Poydras.
M. J. B. Lauseig, coin Pologne et Dauphine.

Comité d'Admission.

M. S. Chanfrau, 15 rue Union, 3me District.
M. F. Tarrido, 11 rue Madison

Le Conseil informe MM. les Sociétaires qu'il a fait les nominations suivantes:

Secrétaire: L. Simon, 137 rue St-Philippe.
Collecteur: P. Mengelle, 253 rue Villeré.
Gardien de l'Asile: J. Laloge.
Médecin de l'Asile: Dr T. Layton, 67 rue de Chartres.
Médecin pour la partie supérieure de la ville: Dr P. Berge, 72 rue Remparts, côté sud.
Médecin pour la partie inférieure de la ville: Dr E. Dupaquier, 270 1/2 rue Remparts, côté nord.
Médecin pour le service des Abattoirs: Dr S. G. Renshaw, rue Deléry, vis-à-vis des Casernes.
Les Pharmaciens restent les mêmes.

Par ordre du Président J. LEBLANC.

L. SIMON, Secrétaire.

24déc—5f

AMESUREQU'ILAVANÇAITENAGE!

Plus en vieillit plus on doit être sage. Ceux qui s'y connaissent s'adressent toujours pour leur APPROVISIONNEMENT DE JOURS DE FÊTE

A LOPEZ.

Cette maison, depuis 1850, a toujours tenu le premier rang parmi les confiseurs parisiens. Son chef, venant d'arriver d'Europe avec les DERNIÈRES NOUVEAUTÉS en fait de CONFISERIE DE FANTAISIE, est prêt à remplir, dans le plus bref délai, toutes les commandes qui lui seront faites pour mariages, pour les fêtes, etc. LOPEZ, 178 rue du Canal.

23déc—2 sem

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.

2déc 84—1 an PP—D Mar J

POUR LA NOEL ET LE PREMIER DE L'AN!

Nouveautés en

DIAMANTS, EN MONTRES

—ET EN—

Jolie Bijouterie!

J'ai maintenant un des plus jolis et des plus complets assortiments qui aient jamais été montrés ici.

PRIX TRÈS MODIQUES!

ET MARQUÉS EN CHIFFRES SIMPLES ET DISTINCTS!

A. M. HILL, Bijoutier,

NO. 115 RUE DU CANAL,

ET 84 ET 86 RUE ST. CHARLES.................COIN PASSAGE COMMERCIAL.

18 déc—2 sem. M. JULES MÉTÉYÉ est attaché à la maison.

E. A. TYLER, FILS

INFORME LE PUBLIC QUE SON MAGASIN EST SITUÉ AU NO 3, RUE DU CAMP. IL APPELLE L'ATTENTION SUR SON STOCK ENTIÈREMENT NOUVEAU DE DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUTERIE FINE, LE TOUT DU DERNIER GENRE ET DES MEILLEURS MODÈLES. SON STOCK CONSISTE ENTIÈREMENT EN ARTICLES DE CHOIX QUI ONT ÉTÉ CHOISIS AVEC LE PLUS GRAND SOIN ET QUI SERONT VENDUS A AUSSI BAS PRIX QUE DES ARTICLES DE PREMIER ORDRE PEUVENT L'ÊTRE. UNE INSPECTION EST SOLLICITÉE. LES MARCHANDISES SONT TOUTES NOUVELLES—PAS DE VIEUX STOCK. UNE ATTENTION SPÉCIALE EST DONNÉE AUX RÉPARATIONS DE LA BIJOUTERIE, MONTRES FINES ET CHRONOMÈTRES, MONTRES WALTHAM, ET PRIX MODIQUES UNE SPÉCIALITÉ.

3 ---- RUE DU CAMP ---- 3

19 déc—2 sem—1 l Dim—3m

D. H. Holmes.

GRANDE VENTE DE SOIERIES.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur un vaste assortiment de Soieries noires et en couleur reçues la semaine dernière. Ces marchandises sont entièrement nouvelles, et seront vendues aux prix d'importation. Les acheteurs devraient mettre à profit la circonstance.

155 Canal St.

4 oct—6 mois

Maison Himbert,

CONFISERIE-PATISSERIE.

COIN ST-LOUIS ET ROYALE,

Vient de recevoir, pour les fêtes de Noël et du Premier de l'An, un choix de **Bonbons fins, Fruits français, Chocolats à la crème double vanille, Nougatine et Abricotine,** etc. Pour les réveillonneurs, **Galantines truffées, Pâtés de gibiers** de toutes qualités. Aussi un grand assortiment de Gateaux glacés. Bonbonnières françaises garnies, à 15 et 25 sous.

Marrons glacés importés.

22déc—2sem E. HIMBERT.

ROYAL CONFECTIONERY.

Chocolat Maillard. Chocolat Maillard.

Adolphe Lemanne,

Coin ROYALE ET ST. PIERRE.

Bonbons fins à 75 c. la livre.	Fruits crystallisés à 60 cents la livre.
Nopolitains, Abricotines.	Figues et Figues farcies.
Grande Duchesse, Nougatines.	Brochettes et Pâtes de pomme
Légitimiste, Amandines.	Prunes vertes, Petites pommes
Pralines et Dragées de premier choix.	Pêches, Melons, Ananas.

Comme les années précédentes: Poches, Surprises, Cartonnages, et une variété de gateaux glacés décorés.

Fruits français et Marrons glacés.

20 déc—20 23 24 25 27 30 31—jan 1

CONFISERIE BONNECAZE.

GROUCHY & DOMECQ, PROP.,

COIN CANAL ET BARONNE.

Venant d'être reçu directement un magnifique assortiment de Bonbonnières et autres Articles de Fantaisie pour cadeaux de Noël et du Premier de l'An, ainsi que Bonbons Dragées, Fruits et Chocolats Français, venant des premières maisons de Paris.

20 déc—2 sem

Marchandises des Jours de Fêtes.

Reçues par le vapeur "Dupuy de Lome", d'Anvers, Havre et Bordeaux

Vins en barriques et en caisses de la célèbre maison de

MESSIEURS SEIGNOURET FRÈRES, DE BORDEAUX.

Pontet Canet, Chateau Dillon, Côte de Fronsac, Blanquefort, Côtes de Bourg, Ponpignac, Montferrand, Floirac, St. Julien, Chateau Yquem, Chateau La Tour Blanche, Haut Sauternes, Sauternes, Bommes Sainte Croix du Mont et Chateau Blagnac.

— De la même Maison —

Cognac Fine Champagne grandes et demi-bouteilles, Huile vierge en bouteilles, magnums et estagnons.

— Champagne en grandes et demi-Bouteilles de —

Messieurs G. H. MUMM & CIE., de Reims.

Cordiaux en bouteilles, carafes, cruchons et paniers riches de

— L'Ancienne et célèbre maison —

MARIE BRIZARD & ROGER, DE BORDEAUX.

Anisette, Curaçao, Marasquin, Vanille, Cacao à la Vanille, Cacao Chouva à la Vanille, Huile de kirsch, Noyau, Eau-de-vie de Danzick, Crème de Vanille, Pralines grillées à la Vanille, Parfait-amour, curaçao praliné, Elixir aromatique Jaune et Verte.

— Conserves alimentaires de —

MESSIEURS RODEL, FILS & FRÈRES, DE BORDEAUX.

Sardines à l'huile sans arêtes en quart et demi-boîtes.

MESSIEURS P. DANDICOLLE FILS & GAUDIN AINÉ,

Petits Pois, Champignons, Moules, Légumes, Cèpes, Morue, Olives farcies aux anchois, Anchois à l'huile, Moutarde, Asperges, etc.

MONSIEUR AUGUSTE GILLET, LORIENT.

Sardines à l'huile, quarts et demi-boîtes, Petits Poits, etc.

COGNAC EN FUTS ET EN CAISSES,

MESSIEURS OTARD, DUPUY & CIE., COGNAC

Des récoltes depuis 1836 à 1883,

MESSIEURS COCQ PÈRE & FILS, COGNAC

Des récoltes depuis 1802 à 1880.

—EGALEMENT:—

Bière de Bass et de Guiness de Messieurs E. & J. BURKE.
Vins de Bourgogne de Monsieur PIERRE PONNELLE.
Bénédictine de D. O. M.

Fruits au jus et à l'eau-de-vie, Chartreuse jaune et verte, Vins doux et secs de la Californie, tels que, Angelica, Muscat, Malaga, Catawba, Sauternes, Riesling, Bourgogne et Claret de la maison bien connue de MESSIEURS LACHMAN & JACOBI, San Francisco. Genièvre, Rums de Jamaique et Santa Cruz, Whisky d'Irlande et d'Ecosse, Eaux-minérales, telles que l'Apollinaris, Hathorn, Vichy de la source Celestins, Capres, Olives, Cornichons, Vins du Rhin, Sherry, Porto, Kummel, Vermouth, Absinthe, Kirsch.

—EGALEMENT:—

Raisins secs en quarts, demi et grandes boites de la maison Campuzano Frères, Malaga,

Les nombreux témoignages qui ont été reçus par Messieurs **Seignouret Frères, Marie Brizard & Roger, Edouard Pernod, Cantrell & Cochrane, Otard Dupuy & Cie, E. & J. Burke G. H. Mumm & Cie.,** des différentes Expositions célèbres, sont une preuve de la supériorité de leurs marchandises, Les médailles en or qui leurs ont été décernées au "**World's Industrial & Cotton Centennial Exposition**" de notre ville, est un autre triomphe à ajouter.

A VENDRE PAR

SCHMIDT & ZIEGLER,

49, 51, 53 et 55 Rue South Peters,

Nouvelle-Orléans.

13 déc—15f—PP

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Rue St Charles.

Dernière semaine.

COMMENÇANT DIMANCHE, 20 DÉC. ET LES MATINÉES USUELLES, Mercredi et Samedi.

Aussi une Matinée extraordinaire de Noel, Vendredi, 25 décembre. 10,000 présents élégants distribués.

Le Comédien et Vocaliste Irlandais distingué

Mr. JOSEPH MURPHY,

Qui paraitra dans le grand drame, par Fred Marsden, auteur de "Kerry Gow,"

SHAUN RHUE,

M. Murphy chantera sa belle chanson "A Handful of Earth."

Dimanche, 27 déc—M. ROLAND REED.

19déc—

THEATRE ST. CHARLES DE BIDWELL.

Rue St-Charles.

Dimanche, 20 déc., et toute la semaine.

Matinées, Jeudi et Samedi. La Noel, Matinée spéciale.

Le Star Dramatic Company.

Joseph Wheelock, Barton Hill, Chas. Wheatleigh, Charles B. Welles, Harry Hawk, J. W. Hague, Percy Brooks, Little Olive Berkley, J. W. Blande, Marie Wainright, Louise Muldener, Minnie Monk, Emma Maddern, May Wheeler, George Backus, Louis Filber, Louise Dickson.

Dans le Grand Drame Militaire.

YOUTH.

Bande de Musique Militaire Complete! Corps de Tambours! Deux cents auxiliaires engagés pour le corps des soldats. 19déc—

GRAND OPERA HOUSE.

Rue du Canal.

D. BIDWELL .... Directeur

UNE SEMAINE COMMENÇANT DIMANCHE, 20 DECEMBRE 1885,

Matinées régulières Jeudi et Samedi. Aussi Matinée extra jour de Noel, vendredi 25.

Le jeune acteur populaire M.

JAMES O'NEILL,

Présentant l'adaptation de Charles Fechter dans le plus grand ouvrage de Dumas

MONTE CRISTO

Avec une troupe brillante, décors nouveaux, tableaux de scène réel parfait dans tous les détails.

Dimanche, 27 déc—Fort's Baltimore Academy Opera Company. 19 déc—

Michel Lion & Cie

195, 197 et 199 Rue DECATUR,

COIN STE. ANNE.

LES

Marchands de Vêtements renommés

Offriront maintenant et pendant les

JOURS DE FETES

les bargains suivants:

200 COSTUMES tout laine pour hommes et jeunes gens, à $5, $6 50, $9 et $10.
200 PANTALONS tout laine à $2, $2.50, $3.50 et $4.
250 COSTUMES de garçons et d'enfants de 3 à 11 ans, à $2, $2.50 et $3.00.
150 CULOTTES courtes pour enfants, à 60, 70 et 75 cents.

Un assortiment vaste et bien assorti de

PARDESSUS D'HOMMES

à $3 et au-dessus.

Aussi, un assortiment complet de

COSTUMES ÉLÉGANTS EN LAINE COCKSCREW

noirs, marrons, bleus et blancs, sans supérieurs en qualité et comme prix.

Un instant d'examen de notre stock convaincra le visiteur de ce fait.

MICHEL LION & Cie.

6déc—1m—DMarMer PP

H. DAMIENS,

COIN ROYALE ET TOULOUSE.

GRANDE

Exposition Annuelle

—DE—

JOUETS D'ENFANTS

—ET—

D'ARTICLES DE FANTAISIE

—POUR—

CADEAUX DE NOEL

—ET—

JOUR DE L'AN.

Tout est marqué en chiffres connus

Le Dimanche, l'Exposition restera ouverte de 8 h. a. m. à 2 h. p. m.

8déc—1m—Mar Jeu Dim.

Compagnie d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49.. RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant $700,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIÈRES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice-Président
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 505 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

JEUDI SOIR:

LE JOUR ET LA NUIT!

VENDREDI MATINÉE DE NOEL

DISTRIBUTION DE JOUETS AUX ENFANTS.

LA MASCOTTE, Deuxième acte.

LES DOMINOS ROSES!!!

24 déc—1f

PANORAMA BATAILLE DE PARIS,

Coin des rues Canal et Dauphine.

OUVERT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE COMPRIS,

De 8 heures 30 du matin à 10 heures 30 p. m. Entrée—Adultes, 50 Cts. Enfants, 25 Cts.

11 déc—1y

THEATRE DE FARANTA.

Coin Orléans et Bourbon.

A cinq minutes de marche de la rue du Canal. LUNDI, 21 décembre. Tous les soirs représentations.

MERRY CHRISMAS!

La semaine commençant le Lundi 21 décembre. Matinées tous les jours commençante le Mardi 22 décembre.

CIRQUE LORRELAUD.

Grande Matinée le Vendredi avec Cadeaux de Noel.

Chaque enfant qui assistera à la matinée recevra un billet lui donnant droit à une chance au tirage d'un magnifique wagon attelé d'un beau cabri savant avec harnais.

Prix de la matinée.

10 cents, sièges opéra numérotés 25 cents

Prix du Soir, 10 et 25 cents.

Sièges opéra numéroté 50 cents.

Les sièges peuvent être retenus une semaine d'avance. 20 déc—

Musée de Dix Sous de Robinson.

Un Joyeux Jour de Noel à Tous.

Un Grand Double Spectacle de Merveilles et de Curiosités pour le Jour de Noel.

Ne manquez pas d'amener vos enfants voir le coup-d'œil et grand double spectacle. Le

Famous Spanish Students,

Ensemble avec beaucoup d'autres seront entendu et rendront content et joyeux.

Souvenez qu'un grand regal est reservé pour tous Quelque chose de nouveau et agréable! Venez tous et soyez joyeux pendant votre vie. Il n'y a pas une place comme le Musée pour amuser les jeunes et les vieux. Une troupe Mammoth plus grande et plus belle que jamais. Venez voir.

Entrée partout, 10 cents. 22 déc—

CHARLES F. GONTHIER.

Marchand Tailleur,

A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin dont son père, M. F. GONTHIER, ci-devant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.

Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus recentes et choisies avec soin.

30 sept—1y

1886 Etrennes 1886

—LA—

Librairie Française

H. BILLARD

59 RUE DE CHARTRES

(Coin Bienville.)

A reçu un assortiment complet de

Livres pour étrennes,

Dominos, Lotos, Damiers,

Boites à compas,

Boites de couleurs,

Albums à photographies.

Paroissiens,

Reliure nacre, ivoire, velours, marocain, etc., etc.

Assortiment complet de:

Portemonnaies fins et ordinaires, "satchels", portecartes, etc.

Nous avons reçu par les derniers steamers notre envoi annuel de

Bonbons français.

Chocolats crème, chocolats.

Bonbons de la maison Masson à Paris.

Chocolats napolitains de Guérin-Boutron

Fruits glacés et crystalisés de Paris.

Le tout garanti importé et pour être vendu à prix réduits.

Prix réduits. Prix réduits.

Almanachs à effeuiller

—AGENDAS—

— POUR 1886 —

Figaro illustré, 1885, à $1.00.

8 déc—dim.mar. jeu—au 1 jan

Avez-vous vu la nouvelle Machine à Coudre à long bras

SINGER?

ELLE EST TRES FACILE A MOUVOIR et fait le plus joli ourlet qui soit.

Venez l'examiner et vous en convaincre.

Aiguilles de Singer, 15 sous la douzaine; 25 sous deux douzaines; Navettes, 25 cts. Huile, 5 cts. la bouteille. Port extra.

PATRONS DU BAZAR McCALL.

La Compagnie de fabrication Singer,

185 rue du Canal.

S. E. RUNDLE, Agent.

15sept—6m d. mar. j. PP

KRUG & CIE.,

Reims.

VINS DE CHAMPAGNE.

KRUG SEC.

La seule qualité importée de nos jours.

Supérieure à la "Carte Blanche" et au "Sec Privé."

Le champagne Krug, en paniers, n'est plus importé aux Etats-Unis. Il est remplacé par une qualité de vin bien supérieur, qui est le Krug Sec, importé en caisse, égal en qualité aux champagnes les plus renommés.

En vente par les Agents,

BASSETTI & XIQUES,

67 et 69 rue Décatur, Nlle-Orléans.

22 déc—

Dr EDOUARD DUPAQUIER,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

970 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.

Consultations: de 7 à 8 h. du matin, et de 4 à 5 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 2 heures.

17 juin—1y PP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 DECEMBRE—CLASSE No 304

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
71	22	29	00	45	15	20	33	7	19	56	3	51	66

Les tirages ci-dessus, publiés dans nos principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 23 décembre 1885—4 heures P. M.

LOUIS H. PILIE
J. A. A. ROUSSEAU.
Commissaires

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.